

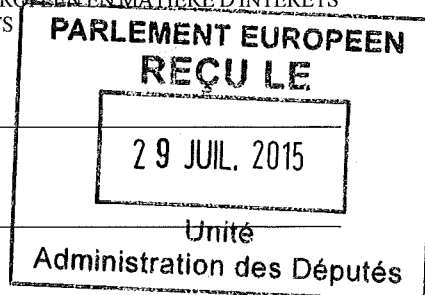
DÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS

À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTERÊTS
FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nom: JOLY

Prénom: Eva



Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

Date: 16/7/2015

LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS SUIVANT LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

Administration-Deputes@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹

rue Wiertz, 60

PHS 07B019

B - 1047 BRUXELLES

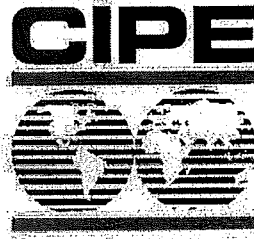
¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

INFORMATIONS OBLIGATOIRES		À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE	
INFORMATIONS À COMMUNIQUER			
TIERS	Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député ²	CIFE Center for International Private Enterprise *	
TYPE DE FRAIS COUVERTS	Voyage:	Oui / Non	Moyen de transport (p. ex. avion, train): avion Classe (p. ex. économique, affaires): econ
	Hébergement:	Oui / Non	Nom de l'hôtel: Hotel Intercontinental Nombre de nuits ³ : 2 nuits
	Frais de séjour:	Oui / Non / En partie (veuillez préciser dans la partie "Commentaires" ci-dessous) **	
	Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:		22 8 23 juin
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION	Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	voir invitation et programme	
	Lieu (pays, ville):	Ukraine, Kiev	
INFORMATIONS FACULTATIVES			
COMMENTAIRES	* 1211 Connecticut Avenue, NW Suite 700 Washington Dc 20036 ** \$ 2700 - honorarium \$ 131 - per diem		

² Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

³ Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.

Center for International
Private Enterprise



1211 Connecticut Avenue, NW, Suite 700
Washington, DC 20036

Tel: (202) 721-9200
Fax: (202) 721-9250
www.cipe.org
cipe@cipe.org

May 15, 2015

Eva Gro Joly
European Parliament
ASP 4 F 259,
60 Rue Wiertz
1047 Brussels, Belgium

2114402-000-Joly

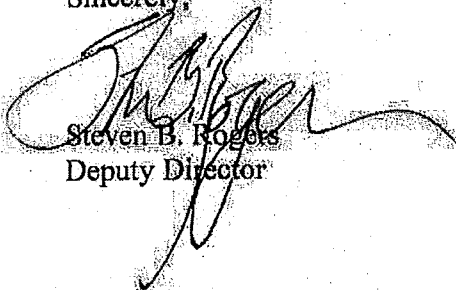
Dear Ms. Joly,

CIPE is pleased to invite you to participate in the activities of CIPE's Panel of International Anti-Corruption Experts (the Panel) from June 21-23, 2015, in Kiev, Ukraine. The Panel will be launching an Integrity Training Program for Ukrainian civil servants and providing commentary to government, civil society and private sector leaders on Ukraine's new Law on the Prevention of Corruption. This work is part of the USAID-sponsored project, "Supporting Urgent Reforms to Better Ukraine's Business Environment" (SURE).

In appreciation of your time and effort, CIPE will extend to you an honorarium of \$2,700 for participation in the Panel's activities and the submission of a two-page assessment of the Panel's work following the trip. In addition, CIPE will pay \$131 for your meals and incidental expenses in Kiev, Ukraine. CIPE will pay directly for your airfare and lodging expenses in Ukraine. Please send the assessment to Frank Brown, Senior Program Officer at fbrown@cipe.org by July 13, 2015.

Please sign below to confirm you accept these terms. You will receive a detailed information letter from CIPE. CIPE is honored that you are joining us in Ukraine.

Sincerely,



Steven B. Rogers
Deputy Director

Signature of acceptance: _____

Eva Gro Joly

Date: _____

28/5/2015

